



DANS LE RESPECT DU CADRE SANITAIRE

Service action culturelle
05 49 64 85 10

FÊTE DE LA MUSIQUE

LUNDI 21 JUIN 2021
18H-22H30

COEUR DE VILLE
PARTHENAY



Ville de Parthenay



Ville de Parthenay

NOTE DE PRESSE

Contact :

Pauline Martineau / service communication / 05 49 64 85 26 /
martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

La Fête de la musique fait son grand retour à Parthenay

La Ville de Parthenay est heureuse d'annoncer le retour de La Fête de la musique lundi 21 juin 2021 dans le Cœur de Ville.

Les habitants vont retrouver cet événement culturel incontournable, dans le respect du cadre sanitaire. A l'aube de la saison estivale, la musique va de nouveau résonner dans la ville.

Quatre lieux, neuf concerts

Pour cette édition, la Ville de Parthenay donne rendez-vous au public dans quatre lieux. Neuf groupes ou formations musicales se sont manifestés auprès du service action culturelle pour participer à ce retour de la Fête de la musique dans les rues parthenaisiennes. Les artistes se produiront de 18h à 22h30 en simultané sur les différentes scènes installées dans le Cœur de Ville.

Le programme :

- Jardin des Cordeliers :

- 18h-18h30 : Chorale Rock School Diff'art – chorale musiques actuelles
- 19h15-20h30 : ChronoZone – rock progressif
- 21h15-22h15 : Rheaven – rock/métal

Jauge : 240 personnes.

- Jardin Férolle :

- 18h15-19h30 : Jazzmuche – jazz manouche
- 20h15-20h45 : Famous Chorale Band – chorale musiques du monde
- 21h15-22h15 : Duo Rochais - musiques traditionnelles et compositions vielle à roue

Jauge : 130 personnes

- Square Robert-Bigot (fond de la place de la Mairie) :

- 18h-18h45 : Loopholes – métal
- 19h30-20h30 : MPT Saint-Aubin-le-Cloud et école de musique : musique du monde/classique

Jauge : 270 personnes

- Amphithéâtre de la Maison des cultures de pays

- 18h30-22h15 : Scène musiques traditionnelles, avec notamment les Doukelsons

Jauge : 120 personnes

Les concerts se dérouleront en configuration assise, en jauge limitée. Il n'y a pas besoin d'emmener ses propres chaises. Elles sont fournies par la Ville de Parthenay.

Il n'est pas nécessaire de réserver.

Une organisation adaptée au contexte sanitaire

Si le contexte sanitaire invite à rester prudent, la Ville de Parthenay s'est mobilisée pour organiser une Fête de la musique répondant aux règles sanitaires en vigueur.

Les lieux identifiés respectent ainsi les conditions suivantes :

- Lieux extérieurs semi-clos, permettant un comptage pour respecter des jauges d'accueil de 65% et évitant les rassemblements dans la rue.
- Un comptage à l'entrée et à la sortie avec un agent minimum et deux élus par site.
- Une configuration assise avec distanciation.
- Le port du masque obligatoire.
- Distribution de gel hydro alcoolique à l'entrée
- Pas de réservation

Le pass sanitaire ne sera pas obligatoire. A chaque instant, au moins deux lieux seront occupés permettant une répartition des publics.

La Ville de Parthenay appelle le public à la compréhension et au respect du cadre sanitaire pour permettre le bon déroulement de la manifestation.

